DDD ORS DDD

REPUBLIQUE DU BENIN

aaaaaaaaa

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

aaaaaaaaaaaaa

DECRET Nº 2015-452 du 25 août 2015

Chargeant Monsieur François Adebayo ABIOLA, Vice-Premier Ministre Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de l'intérim du Président de la République pour compter du 25 août 2015.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- **Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement;

DECRETE:

Article 1^{er}: Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur François Adebayo ABIOLA, Vice-Premier Ministre Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour Abuja au Nigéria le 25 août 2015.

H

af

<u>Article 2</u>: Il est délégué à <u>Monsieur François Adebayo</u> ABIOLA, Vice-Premier Ministre Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifiquedurant cette période, les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

Article 3: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 août 2015

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MINISTERES 26 SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.

ett